



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Desphalte

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Desphalte
No du produit 112-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de nettoyage.
Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne À Contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Xn;R65. N;R51/53. R67.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE)

Étiquetage des détergents

>= 30% Hydrocarbures aromatiques.
< 5% tensio-actifs non ioniques

Étiquetage



Nocif



Dangereux pour l'environnement

Phrases De Risque

R51/53

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils De Prudence

S57

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

S61

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S62

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

DesphalteS37
S35Porter des gants appropriés.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.**2.3. Autres dangers****SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges**

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE)	60-100%
No CAS : 64742-94-5	No CE : 265-198-5
Classification (CE 1272/2008) Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) Xn;R65
NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ	10-30%
No CAS : 64742-82-1	No CE : 265-185-4
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 3 - H226 STOT Single 3 - H336 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) N;R51/53. R10,R67.
Alcohols, C9-11, Ethoxylated 2.5 EO	2-5%
No CAS : 68439-46-3	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) Xi;R41.
Distillates (petroleum), hydrotreated light.	2-5%
No CAS : 64742-47-8	No CE : 265-149-8
	Numéro D'Enregistrement: 01-2119484819-18-XXXX
Classification (CE 1272/2008) EUH066 Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) Xn;R65. R66.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin ! Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

Contact avec la peau

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Informations générales**

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Desphalte

Inhalation

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Risque d'encombrement pulmonaire produisant un essoufflement grave.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone ou la poudre sèche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Peut s'allumer à une température élevée.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Porter un équipement de protection approprié. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

Critères De Stockage

Entreposage des produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Desphalte

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs	VLE - 15 Min	Obs.
Distillates (petroleum), hydrotreated light.		1000 mg/m3		

Description Des Ingrédients

WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P3).

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Néoprène. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

Autres Mesures De Protection

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Clair Liquide
Couleur	Ambre.
Odeur	Solvant.
Solubilité	Insoluble dans l'eau Miscible avec : Solvants ordinaires.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 150
Point de fusion (°C)	Non disponible.
Densité relative	~ 0.925 20 °c
Densité de vapeur (air=1)	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Valeur pH, Solution Concentrée	Non applicable.
Valeur pH, Solution Diluée	Non applicable.
Viscosité	Non applicable.
Température de décomposition (°C)	Non disponible.

Desphalte

Seuil D'Odeur, Bas

Non disponible.

Seuil D'Odeur, Haut

Non disponible.

Point d'éclair (°C) > 62 CF (Creuset fermé).

Température d'auto-inflammation (°C)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)

Non disponible.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non disponible.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non disponible.

Propriétés comburantes

Non applicable.

Observations Information declared as "Not available" or "Not applicable" is not considered to be justified for enabling proper control measures to be taken.

9.2. Autres informations

Composés organiques volatils (COV) 897 g/litre

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Acides forts. Les alcalis forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Informations générales

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

Inhalation

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

Contact avec les yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

Mises En Garde Sur La Santé Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine. Aucun effet aigu ou chronique spécifique sur la santé n'est noté, mais ce produit chimique peut toujours avoir des effets néfastes sur la santé en général ou pour les personnes ayant des problèmes de santé actuels ou latents.

Voie D'Exposition

Ingestion .

Desphalte

Appellation SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Appellation **Distillates (petroleum), hydrotreated light.**

Dose Toxique 1 - DI 50 > 5000 mg/kg (oral rat)

Dose Toxique 2 - DI 50 > 2000

Conc. Toxique - CL 50 > 5.3 mg/l/4 h (inhalation rat)

Appellation **Alcohols, C9-11, Ethoxylated 2.5 EO**

Dose Toxique 1 - DI 50 >2000 mg/kg (oral rat)

Conc. Toxique - CL 50 5mg/L Non notée.

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Appellation **NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ**

Dose Toxique 1 - DI 50 > 5,000 mg/kg (oral rat)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Ce produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques, et qui peuvent avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - Poissons

Non déterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Plantes aquatiques

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Micro-organismes

Non déterminé.

Toxicité aiguë - Organismes terrestres

Non déterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

Desphalte

Appellation SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LOURD (PÉTROLE)

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Ce produit est supposé biodégradable.

Appellation Distillates (petroleum), hydrotreated light.

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l > 2-5

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l 1.4

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l 1-3

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces. Le produit est insoluble dans l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

La bio-accumulation est considérée comme étant sans importance en raison de la faible solubilité du produit dans l'eau.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

Appellation Alcohols, C9-11, Ethoxylated 2.5 EO

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l <=10

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l <=10

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l <=10

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Appellation NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDRODÉSULFURÉ

Écotoxicité

Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

La bio-accumulation est considérée comme étant sans importance en raison de la faible solubilité du produit dans l'eau.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 3082

No. UN (IMDG) 3082

No. UN (ICAO) 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (NAPHTHA (PETROLEUM), HYDRODESULFURIZED HEAVY)

Desphalte

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	9
Classe ADR/RID/ADN	Classe 9: Matières et objets dangereux divers.
No. D'Étiquette ADR	9
Classe IMDG	9
Classe/Division ICAO	9
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-F
Code Hazchem	•3Z
No. De Danger (ADR)	90
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

Listes santé et environnement

Règlement (CE) n o 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations générales

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Commentaires De Mise À Jour

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

Desphalte

Date de révision 24/11/2011
Révision 3
Remplace la date 07/04/2010

Phrases - R (Texte Intégral)

R10 Inflammable.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions De Danger Completes

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.